

Première édition des *Journées du 1% artistique* dans les établissements scolaires, à l'occasion des *Journées européennes du patrimoine*, les 20 et 21 septembre 2014 en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Depuis 1951, le dispositif du 1% artistique consacre 1% du montant des travaux d'une construction publique à la création ou à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain conçues pour être intégrées au bâtiment. Plus de 12 000 œuvres sont issues de ce dispositif de soutien à la création.

Les établissements scolaires, sont au cœur de ce dispositif depuis son origine. Les œuvres, nombreuses et diverses, sont trop souvent méconnues et peu valorisées. Or, elles constituent un patrimoine artistique ouvert à tous et le support idéal à de nombreuses actions d'éducation artistique et culturelle.

Afin de proposer aux élèves, à leurs familles et aux personnels du monde éducatif de redécouvrir ces œuvres *du 1% artistique*, les établissements scolaires et universitaires volontaires ouvriront leurs portes à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Ces *Journées du 1% artistique* illustrent les principes de l'éducation artistique et culturelle qui repose sur trois piliers indissociables : l'enseignement des connaissances, la rencontre avec les œuvres et les créateurs, enfin, la pratique artistique.

Les *Journées du 1% artistique* proposeront, au niveau régional, un panel représentatif de ces œuvres afin d'en montrer quelques réalisations exemplaires. Ainsi, les Directions régionales des affaires culturelles, en lien avec les services régionaux de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, propriétaires des bâtiments, ont identifié un ou plusieurs établissements scolaires de chaque niveau (école, collège, lycée), dans chaque département, présentant des œuvres parmi les plus significatives et respectant la un équilibre entre artistes confirmés/artistes émergents, hommes et femmes, artistes français/artistes étrangers et réalisées à des périodes différentes.

Cette opération donnera lieu à des actions spécifiques dans le cadre du projet pédagogique des établissements et sera soutenue par les outils élaborés par le réseau Canopé (ex Centre national de Documentation Pédagogique) dans le cadre d'une coproduction avec les Éditions du Cercle d'art : un film de 6 minutes autour des 1% de Matisse, à l'école maternelle du Cateau-Cambresis, de Matali Crasset, au lycée hôtelier Georges Frêche de Montpellier, de Sylvie Blocher au collège Vincent Van-Gogh de Blenod-les-Pont-à-Mousson et d'Olivier Debré, au Lycée Cordouan de Royan, un débat filmé portant une réflexion sur la place de l'œuvre dans l'espace public et un atelier-découverte offrant des pistes de médiation.

Des reportages photographiques réalisés par les élèves pourront par ailleurs intégrer Atlasmuseum, base de géolocalisation des œuvres d'art dans l'espace public et des parcours-découverte à destination des visiteurs des Journées européennes du Patrimoine pourront aussi être envisagés.

Comme le dispositif « un établissement, une œuvre », conçu avec les Fonds régionaux d'art contemporain (Frac), cette manifestation vise à favoriser la rencontre avec la création et à toucher les publics éloignés de l'art contemporain. Elle renforce ainsi les parcours d'éducation artistique et culturelle mis en place par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, auquel le ministère de la Culture et de la Communication a décidé de consacrer 10 millions d'euros supplémentaires sur les trois ans à venir.